# Conseil départemental des Jeunes

PETIT CARNET DE BORD A L'USAGE DES JEUNES ELU-E-S DU CDJC GUIDE METHODOLOGIQUE DE LA CONDUITE DE PROJET







## **Avant propos**

Ce guide méthodologique pour la conduite de projet présente une approche concrète des différentes étapes de la conduite de projet où les jeunes élu-e-s pourront se saisir pour organiser leur projet dans le but de soumettre leurs premières réflexions à la session plénière du 14 novembre 2023



# I. Les principaux ingrédients dont vous aurez besoin pour conduire votre projet

#### 1. Clarifier l'idée

- Qu'est-ce que nous voulons faire?
- Qu'est-ce que nous en attendons?
- Pourquoi et dans quel but?
- Définir des objectifs (ce sont des résultats que vous recherchez à atteindre. Ils doivent être concrets, mesurables, datés et localisés)

#### 2. Faire l'état des lieux

- Qui fait quoi? Qui sont les principaux acteurs?
- Comment? Quels sont les méthodes, les procédures, les réglementations, les outils employés?
- Avec quoi? Quelles sont les ressources humaines, financières et matérielles à réunir?
- Comment ça marche? Moyens, coûts, compétences, procédures, réglementations, délais...
- Qu'est-ce qui ne marche pas? La localisation, la disponibilité du public, les contraintes techniques et juridiques.
- Quels sont les moyens dont nous disposons?
- Quelles sont les personnes que je pourrais contacter pour nous aider à réaliser notre projet (avoir un carnet d'adresses)?
- Quels sont les principaux acteurs pour nous faciliter le projet (services municipaux, services du Département, services de l'Etat, associations locales, entreprises etc...)?
- Qui peuvent être les partenaires potentiels?
- Préparer un argumentaire pour convaincre.

## 3. Formaliser clairement le projet

- Qui? Porteur et origine du projet.
- Pourquoi, pour qui? Finalités du projet.
- Quoi, où, quand? Contenu précis (description), échéance et localisation du projet.
- Comment? Approche technique (besoins, ressources, compétences....).
- Combien? Approche financière.

## 4. Elaborer le budget prévisionnel

- Les recettes et les dépenses doivent toujours être présentées en colonnes équilibrées (égales).
- Chaque dépense doit être justifiée (pourquoi, nous souhaitons effectuer telle dépense ?).
- Dans la colonne recette doivent apparaître les ressources (2 000€ maximum du Conseil départemental).

### Exemple d'un budget pour la réalisation d'un projet vidéo

Dépenses TTC	Euros	Recettes TTC	Euros
Documentation	100€	Conseil départe- mental	2000€
Intervenant	500€		
Location de salle	500€	Valorisation du coût d'une salle du Département	500€
Achat collation	200€		
Communication	200€		
Transport	100€		
Fabrication de l'outils (vidéo, magazine etc)	900€		
TOTAL	2 500€	TOTAL	2 500€

#### Commentaire du budget :

• Le Conseil départemental vous met à disposition 2 000€ maximum pour réaliser le projet. L'administration peut vous mettre à disposition une salle gratuitement que vous pouvez valoriser dans votre budget. Ici, nous avons la somme de 500€ qui représente le coût de location de salle.

# II. Le dossier de présentation doit reprendre l'ensemble des titres

- Contexte (Pourquoi ce projet?)
- Présentation du projet (que souhaitez vous faire?)
- Objectifs du projet (dans quelle intention?)
- Public cible (pour quel public?)
- Méthodologie du projet (comment?)
- Moyens humains et financiers (avec qui et combien ça coûte?)



